

ACTION URGENTE

UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS MENACÉE DE MORT

La journaliste Lydia Cacho, défenseure des droits humains installée à Cancún, dans le sud-est du Mexique, a été menacée de mort.

Le 29 juillet, **Lydia Cacho** travaillait à son domicile lorsque son émetteur-récepteur portable, réservé aux urgences, s'est allumé. Elle a répondu en pensant qu'il devait s'agir d'un collègue ; elle a entendu une voix masculine l'appeler par son nom et lui dire : « On t'a déjà prévenu, salope, tu n'as pas intérêt à nous chercher. Il est clair que tu n'as rien appris de la petite balade qu'on t'a fait faire. Ce qui va se passer maintenant c'est que tu vas te retrouver en miettes, c'est comme ça qu'on va te renvoyer chez toi, espèce de conne. » Elle a porté plainte auprès de la procureure générale.

Lydia Cacho a commencé à faire l'objet de menaces et de harcèlement après la publication, en 2005, d'un livre dans lequel elle révélait l'existence d'un réseau de pornographie infantile qui, selon elle, était connu de responsables politiques et d'hommes d'affaires des États de Quintana Roo et de Puebla et bénéficiait de leur protection. À la suite d'accusations de diffamation contre sa personne et d'une procédure entachée d'irrégularités, elle a été détenue en décembre 2006 et a été la cible de menaces et de harcèlement. Plus tard, des enregistrements de conversations téléphoniques, rendus publics par les médias, ont mis en évidence l'implication d'anciens hauts responsables du gouvernement de l'État de Puebla dans sa détention et dans le harcèlement auquel elle a été en butte. Lydia Cacho a continué à recevoir des menaces depuis lors, parfois en représailles au travail de journaliste et de défenseure des droits humains qu'elle mène dans un centre d'accueil pour femmes à Cancún.

En 2009, la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) a demandé au gouvernement du Mexique de prendre des mesures de protection en faveur de Lydia Cacho. En 2010, la journaliste a publié un autre livre mettant une nouvelle fois au jour la traite de femmes et de jeunes filles et révélant l'identité d'individus qui seraient liés à ces réseaux criminels.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol, en anglais ou dans votre propre langue :

- dites-vous préoccupé par le fait que Lydia Cacho ait été menacée de mort le 29 juillet et demandez aux autorités d'assurer sa sécurité ;
- exhortez-les à faire le nécessaire pour qu'elle bénéficie de mesures de protection efficaces, dans le respect de ses souhaits, comme l'a ordonné la CIDH ;
- priez-les instamment d'ordonner sans délai l'ouverture d'une enquête impartiale et approfondie sur la menace dont il a été fait état et d'en traduire en justice les responsables présumés.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 12 SEPTEMBRE 2012 À :

Ministre de l'Intérieur
Dr. Alejandro Poiré Romero
Secretaría de Gobernación
Bucareli 99, 1er. piso, Col. Juárez
Delegación Cuauhtémoc
México D.F., C.P. 06600, Mexique +16
55 5093 3414

Courriel : secretario@segob.gob.mx

Formule d'appel : *Dear Minister, /
Monsieur le Ministre,*

Procureure générale de la République

Marisela Morales Ibáñez
Paseo de la Reforma 211-213
Col. Cuauhtémoc, México D.F., C.P.
06500, Mexique

Fax : +52 55 5346 0908 (merci de vous
montrer persévérant et dites « fax »)

Courriel : ofproc@pgr.gob.mx

Formule d'appel : *Dear Attorney General,
/ Madame la Procureure générale,*

Copies à :

ONG locale

Fundación Lydia Cacho

Courriel : info@fundacionlydiacacho.org

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays (adresse(s) à compléter) :

Nom(s), adresse(s), numéro de fax, courriel, formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS MENACÉE DE MORT

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Au Mexique, les journalistes sont exposés à un risque élevé d'être attaqués, voire tués, en raison de leur travail. Selon la Commission nationale des droits humains, au moins 70 journalistes ont été tués depuis 2000 et on ignore toujours le sort de 13 autres journalistes enlevés. Les personnes qui enquêtent sur la criminalité et la corruption ou qui signalent ces faits sont particulièrement exposées à des attaques ou des manœuvres d'intimidation. Dans la grande majorité des cas, les auteurs présumés ne sont pas traduits en justice, ce qui crée un climat d'impunité.

Le cas de Lydia Cacho avait déjà été l'objet de l'AU 207/11 (AMR 41/045/2012, 4 juillet 2011).

Nom : Lydia Cacho

Genre : femme

AU 228/12, AMR 41/055/2012, 1^{er} août 2012

